Nouvelle-Orleans, mai 1924

COMPTES RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS

(GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE)

Paraissant Tous les Quatre Mois

SOMMAIRE

Prix de l'Abonnement, $1.00 par an, payable d'avance,

Le Numéro, 35 Cents

Siège Social 422 Canal-Commercial Bldg.

Nouvelle-Orléans

Boudousquié Printing Co., Ltd.

Nouvelle-Orléans, mai 1924

COMPTES RENDUS

—DE—

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Athénée Louisianais.

La Société fondée sous ce nom a pour objet:

1°. De perpétuer la langue française en Louisiane.

2°. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger.

3°. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée Louisianais les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société.

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Séance du 18 mars, 1924.

La Séance mensuelle de ce groupe eut lieu le 18 mars à huit heures du soir dans la Salle des Conférences du Musée de la Louisiane. Etaient présents: Mmes Harrison et Waddill, Mlles Henderson et Roman, MM. Rouen, Claiborne, Durel, Lafargue, Breaux, Sarrat, Lelong ainsi qu'un nombreux auditoire d'invités.

M. Rouen ouvre la séance, puis demande au secrétaire de lire la correspondance. M. Wm. Beer, bibliothécaire de la Bibliothèque Howard a bien voulu préparer la bibliographie du sujet du concours annuel. L' Athénée décide d'insérer la liste des critiques sur Pascal dans ses Comptes Rendus. Le "Tercer Congreso Pan-Americano" invite l'Athénée a prendre part au Congrès qui aura lieu à Lima, Pérou, le 16 novembre, 1924. Les membres de notre société sont priés d'envoyer des mémoires et de choisir un délégué. M. Durel a le triste devoir d'annoncer la mort de M. Sébastien Roy, membre de notre groupe depuis bien des années.

M. André Lafargue, sous-secrétaire de l'-Athénée désire joindre sa voix à l'opposition grandissante contre "le Tombeau sous l'Arc de Triomphe," pièce qui attire en France de sévères critiques. M. Lafargue afin de montrer les vrais sentiments français lit le beau poème de Léon Bocquet, "Carmen Sacrum."

La conférencière du jour se trouve être Mlle Marguerite Roman, nièce du très regretté docteur Fortier. Mlle Roman a choisi comme sujet "les Acadiens au vingtième siècle." Elle nous apporte ses propres observations sur les descendants des héroïques émigrés de la Nouvelle-Ecosse. Elle fait bien voir comment ils ont su conserver après 169 années les caractéristiques de leur race. Elle esquisse un tableau complet et fin de leur mentalité actuelle. Elle termina par un récit amusant d'un bal acadien. Cette conférence est tant goûtée que l'Athénée décide sur le champ d'en faire faire la publication.

La seconde partie du programme est consacrée à la musique. Sous la savante direction de Mme Jeanne Dupuy Harrison, les numéros qui suivent sont entendus:

1. "Bergerettes," chansons, Mlle Anna Harrison, accompagnatrice, Mme Gabrielle Lavedan.

2. "La Saisie" et "Dandelot," récitations, Mme Roger Pelletier.

3. "O beaux rêves évanouis" (Saint-Saëns), "Tes Yeux (Rabay), Mme Calonge Dodd, au piano, Mme Lavedan.

4. "Messaline" (de Lara), "Priez, aimez, chantez, (Gregh), Mlle Bianca Cartier, accompagnatrice, Mlle Andrée Cartier.

5. "Sur les ailes de la chanson" (Mendelsohn-Lizst), "Danse nègre" (Scott), solos de piano, Mme Alfred Reinecke fils.

6. Chant hindou (Bemberg), "Papillon" (Foudrain), Mme W. E. Taylor, au piano, Mlle Edvige Gondon.

Après cet excellent programme, admirablement exécuté, M. Rouen offre les remercîments de l' Athénée à Mlle Roman et à toutes celles dont l'art et le talent ont contribué au grand succès de la soirée.

Séance du 23 avril 1924.

La séance d'avril eut lieu dans la Salle des Conférences du Musée de la Louisiane. Etaient présents: MM. Bussière Rouen, président, Charles F. Claiborne, vice-président, Lionel C. Durel, secrétaire, André Lafargue, sous-secrétaire, Mmes Walter C. Flower, D. A. Chaffraix, Mlle Grace King, MM. Georges Damiens, Michel Lelong et Franck L. Schoell, ainsi qu'un grand nombre d'invités.

En quelques paroles choisies, M. Rouen présente le conférencier, M. Alexandre Braghin, docteur ès sciences de l'Université de Moscou, colonel de l'ancienne armée russe. Ce distingué savant vient nous parler de son pays qu'il nous montre d'abord au commencement de la Grande

Guerre. Il fait voir un aperçu de l'immense mobilisation en 1914 et 1915, il fait sentir les énormes difficultés du ravitaillement, il fait surtout ressortir le manque d'armements, cause des défaites.

Des pertes russes, le colonel passe aux espions et traîtres. Etant vu le grand nombre d'officiers, descendants allemands, il n'est pas surprenant qu'un certain nombre d'espions durent être exécutés. Grâce au concours précieux des services français, on découvrit bien des traîtres. Le docteur Braghin peignit en détail le portrait de Raspoutin, chef des espions allemands. Il traça la surprenante carrière de ce moine illetré, grand hypnotiseur et guérisseur qui exerça une influence puissante sur la famille impériale. Il décrit l'assasinat de cet ennemi de la Russie qui après avoir trafiqué son influence, après s'être attiré la haine des intellectuels, poussa la vénalité jusqu'à trahir son pays.

Des faits de guerre, le conférencier passe à la famille impériale. Il retrace en grandes lignes le règne du dernier Czar depuis son avènement sanglant jusqu'à sa fin frissonnante. Le Czar Nicolas, nouveau Louis XVI, dut souffrir des erreurs tyranniques de ses ancêtres car il désirait sincèrement faire des réformes. Apôtre de la paix, il avait la guerre en horreur et quand la révolution russe éclata il refusa de verser le sang slave et se tint prêt

à abdiquer en faveur de son frère. Au début de la révolution on se contenta de tenir le Czar captif avec les siens et la famille impériale fut traitée avec respect mais bientôt les prisonniers durent être transportés à Tobolsk où ils connurent des mesures sévères. Quand le bolchévisme sévit, le Czar et les siens furent transportés dans l'Oural oriental où devait finir la dynastie. Le colonel Braghin traça un tableau saisissant du meutre de toutes les victimes depuis la mort ferme de Nicolas II jusqu'à la fin horrible des petites grandes duchesses.

Après avoir décrit la fin des Romanov, le docteur Braghin parla des superstitions et légendes russes. Il intéressa surtout en faisant le récit de la "Dame blanche," qui, dit-on, apparaît pour présager la mort d'un membre de la famille régnante. Le conférencier termine en relatant les événements importants depuis la révolution, il raconte les efforts héroïques des armées blanches sous le grand Korniloff. Il termine par une note d'espoir car il sent que le colosse russe sortira victorieux de l'horrible cauchemar d'à présent.

La fin de la causerie est accueillie de vifs applaudissements prolongés car le colonel Braghin, spectateur d'une grande partie de ce qu'il a raconté, a su tenir l'intérêt complet de son auditoire du commencement jusqu'à la fin.

Séance du mercredi 14 mai 1924

Un grand auditoire louisianais se pressait dans la salle des Conférences du Musée de l'Etat de la Louisiane, car la réunion de mai devait être consacrée à l'immortel Pasteur. M. Rouen ouvre la séance en annonçant la douloureuse nouvelle que Mlle Edvige Gondon vient de mourir à 24 ans. Mlle Gondon avait fait ses débuts à l'Athénée, et elle avait su maintes fois charmer des auditoires Néo-Orléanais par son art et son charme. Il est décidé d'envoyer à la famille les condoléances de l'Athénée.

Le conférencier du jour se trouve être M. André Lafargue, sous-secrétaire de l'Athénée. Il a choisi comme sujet de sa conférence "Pasteur". Il traite son sujet avec son talent accoutumé, il possède l'art de faire vivre son personnage et il tient son auditoire sous la magie de sa parole comme il retrace les étapes importantes de la vie du grand homme, il sait choisir et faire ressortir les points saillants et culminants de la carrière de l'éminent savant, il raconte avec goût les anecdotes qui font apparaître le vrai et beau caractère de ce sublime bienfaiteur de l'humanité. M. Lafargue termine au mileu des applaudissements les plus sincères de son auditoire à qui il a fait passer une heure des plus agréables.

Après la science c'est le tour de la musique. Le concert confié aux soins de Mme Virgina Westbrook obtient le plus vif succès. Mlle Mildred Christian chante à ravir trois morceaux: "Nuages" (Georges), "Pourquoi rester seulette" (Saint-Saëns), "Guitares et Mandolines" (Saint-Saëns). Mlle Miriam Kernan charme son auditoire en faisant entendre "L'Heure délicieuse" (Staub), "L'Heure Exquise" (Hohn) et "L'Hymne au Soleil" (Georges). En réponse à des applaudissements nourris, elle a l'amabilité de chanter "Bonjour Suzon". Mme Westbrook elle-même, accompagnée de Mlle Pauline Meyring, se fait applaudir dans "l'Hiver" (Koechlin), "File ton rouet" (Deleroze) et "Nocturne" (Polwodski).

L'ajournement est prononcé jusqu'à la rentrée en octobre.

NÉCROLOGIE

SÉBASTIEN ROY

"Le Roi est mort, vive le Roi", disait-on autrefois, en évoquant l'idée de la survivance de la royauté et de son caractère quasi impérissable. Hélas, il n'en est pas de même de celui que nous appelions tous affectueusement et respectueusement le "Roy de St Bernard." Celui-là est mort et personne ne lui succédera. Sa place

restera toujours vide. Seul le souvenir de sa grande bonté et de sa droiture d'âme survivra, et de façon impérissable.

M. Sébastien Roy, qui vient de s'éteindre à l'âge de soixante treize ans, était originaire de la Paroisse St-Bernard, voisine de celle de la Nouvelle-Orléans. Sa personnalité était intimement liée aux fastes de cette paroisse; à un tel point que la seule mention du nom de "St-Bernard" évoquait spontanément la figure éminemment bienveillante et la haute stature de celui que nous pleurons tous.

M. Roy était le fils de Frédéric Roy et de Louise Roche. Dans ses veines coulait le sang généreux de la race de France. Il fit ses études au Collège de l'Immaculée Conception, dirigé par les Pères Jésuites, l'institution scolaire la plus importante de l'époque. Dès qu'il eut fait son baccalauréat, M. Roy entra dans la maison de banque Cavaroc, qui joua un rôle considérable dans le monde financier de la Nouvelle-Orléans. Par la suite son père l'associa à ses affaires. A la mort de son père, Sébastien Roy fonda la tuilerie connue sous le nom de "Roy Brick Yard Company" située dans la Paroisse St Bernard, où tout le reste de sa carrière intègre et active se poursuivit. Ayant à coeur l'avenir et le développement de sa paroisse natale, M. Roy fut un des premiers à céder à de très gros sacrifices pécuniaires et sentimentaux

les terrains dont avaient besoin les grandes compagnies de chemin de fer et de navigation qui cherchaient à se créer des entrepôts et des docks dans la région. C'est ainsi qu'il vendit la maison natale, qui par la suite fut acquise par la grande Sucrerie Chalmette, érigée non loin de la demeure coloniale qui existe encore et qui fut celle où s'écoula l'enfance du distingué compatriote dont nous déplorons aujourd'hui la perte.

Depuis de nombreuses années, M. Roy occupait de très hautes fonctions dans la Paroisse St. Bernard. Au moment de son décès, il était Vice-Président de la Banque de St-Bernard et dirigeait les travaux publics de cette région.

Il appartenait également à plusieurs des sociétés françaises et franco-louisianaises. C'est ainsi que l'Athénée Louisianais, la Société du Quatorze Juillet et celle de St-Maurice, dont il avait été le très zélé et très efficace président pendant de longues années, le comptaient parmi leurs membres actifs et utiles.

De descendance française, M. Sébastien Roy se plaisait toujours à faire les honneurs de sa paroisse aux différents consuls de France qui vinrent à la Nouvelle-Orléans et aux Français de passage qui se rendaient à St Bernard pour y visiter le champ de bataille de la Nouvelle-Orléans et les endroits historiques auxquels se rattachent tant de souvenirs de la France. M.

Roy proclamait volontiers et à haute voix toute son affection et toute son admiration pour la patrie de ses aïeux. Il jouissait de l'estime et de la haute considération de toute la colonie française et de tous ceux, qui comme lui, voulaient voir survivre en Louisiane l'esprit et la langue de France.

L'Athénée Louisianais, qui est considéré à juste titre, comme le gardien fidèle du plus bel esprit et des plus nobles traditions des habitants de la Louisiane, accueillait toujours avce plaisir au sein des ses doctes essemblées ce collègue, dont la taille élevée et les manières distinguées lui donnaient l'allure d'un grand seigneur.

La grande affection et la haute admiration dont il était l'objet de la part de tous ses concitoyens furent très visibles à tous ceux qui assistèrent à ses funérailles. De mémoire d'homme une assistance aussi nombreuse, tant à la maison mortuaire qu'à l'église, ne marqua les obsèques d'aucun citoyen de St-Bernard. La paroisse entière semblait s'être rendue au service religieux ainsi qu'au cimetière afin de saluer une dernière fois la dépouille d'un fils dont elle pouvait être fière à tous égards. Et la Nouvelle-Orléans envoya également une délegation nombreuse et imposante, qui témoigna par sa présence et par ses fleurs de la haute popularité du défunt. Parmi ces dernières on remarquait la couronne envoyée par l'Athénée Louisianais,

unes des sociétés que notre regretté concitoyen affectionnait tout particulièrement.

C'est un homme de bien, un citoyen respectable et influent, un Louisianais de coeur et de haut mérite que nous perdons en la personne de M. Sébastien Roy.

A son frère, le rédacteur de la "Voix de St-Bernard," à ses enfants et à toute sa famille, l'Athénée Louisianais adresse ses plus vives et plus sincères condoléances.

André Lafargue.

LES ACADIENS AU XXe SIECLE.

M. le Président, Mesdames, Messieurs:

M. Durel m'ayant priée de prendre part au programme de l'Athénée Louisianais, je n'essaierai pas de vous faire une conférence; je ne suis pas comme le conférencier dont parlent Dupuis et Cotonet d'Alfred de Musset dans la "Revue des Deux Mondes," le certain conférencier nommé Florimond, lequel "se recueille une seconde, déroule sa péripétie, lance le trait et avale un verre d'eau. Je vais simplement vous faire part de quelques observations que j'ai faites au sujet des Acadiens, au XXe siècle, ou plutôt des Cadiens, descendants des Acadiens expulsés, en 1755 par les Anglais de l'Acadie qui était selon eux une véritable Arcadie.

Cent soixant-neuf ans! Cela semble une éternité mais cela n'a pas été assez longtemps pour détruire certains défauts, certains traits de caractère dont les Anglais se plaignaient.

Vous avez dû lire comme moi qu'il est question de défendre la lecture de l'Evangeline de Longfellow dans les écoles du Canada car cela entretenait dans l'esprit des enfants la légende des soi-disant mauvais traitements du gouvernment anglais et de Sir Charles Lawrence envers les Acadiens.

Je ne vous raconterai pas l'histoire des Acadiense qui vous est trop familière, mais je vous dirai seulement, comme vous le savez du reste, que bien vite après leur arrivée en Louisiane certains Acadiens cherchèrent à acquérir de l'éducation, ce qu'ils ne faisaient pas dans le Nouvelle-Ecosse, et plus tard devinrent de bons citoyens américains qui prirent part au développement du pays, et remplirent tous leurs devoirs civiques envers leur nouvelle patrie et nous en comptons beaucoup qui sont devenus des citoyens distingués de la Louisiane sans avoir oublié pourtant leur langue maternelle ni la patrie de leurs ancêtres.

Ceux dont je veux vous parler ce soir ce sont les Acadiens que nous appelons les Cadiens. Leurs ancêtres ne savaient ni lire ni écrire, donc ils n'ont pas tenu à s'instruire, ils sont opiniâtres, rusés, sournois, défiants, s'imaginant

toujours que l'on veut prendre avantage d'eux alors ils s'empressent de prendre avantage des autres par tous les moyens possibles. Ils se tiennent entre eux, ne se mêlant pas à ceux qu'ils appellant les "blancs français" ou les Américains, comme s'ils ne l'étaient pas eux-mêmes, en un mot ils ne sont pas hospitaliers et ne sont sûrement pas des "mixers" comme nous disons en anglais.

A la tête de chaque famille il y a un "ancien" comme ils appellent les vieillards et c'est lui qui décide de tout comme les patriarches dans la Bible. Mais maintenant il secoue la tête car tout change et son autorité n'est plus la même. Il ne sait guère lire ni écrire; son fils est un peu plus instruit que lui, son petit-fils va à l'école regulièrement, il ira à l'école supérieure du village le plus proche, et peut être poursuivra-t-il ses études jusqu'à aller à Baton Rouge ou à Lafayette mais pas encore à une université ce sera son arrière petit-fils qui y ira.

Comme je vous le disais l'ancien secoue la tête et cherche à s'expliquer la cause des changements qu'il voit s'accomplir autour de lui. Il blâme en premier lieu l'éducation que l'on donne aux enfants, les facilités que l'Etat donne de s'instruire; ces omnibus qui viennent chercher les enfants le matin et les ramènent dans l'après-midi, le contact dans les écoles avec les Américains. Puis vient la Grande

Guerre qui a forcé les jeunes gens à quitter chez eux, cela semble incroyable, mais beaucoup d'entre eux n'avaient jamais été à plus de vingt à vingt-cinq milles du lieu de leur naissance. Les grouillants (le cinéma) a aussi sa part du blâme. Pour l'ancien, le cinéma tient de la magie, toutefois cela leur fait voir des choses et des scènes qu'ils ne peuvent encore bien comprendre.

Comme vous le voyez les Cadiens sont dans un état de transition. Que seront-ils dans quinze ou vingt ans d'ici? Ce sera très curieux de voir ce que l'éducation aura fait pour eux.

Ayant eu l'occasion très souvent d'aller sur des plantations sur le Tèche et dans l'intérieur des paroisses de Ste-Marie, d'Ibérie, de St-Martin, je me suis trouvée à même de rencontrer des Cadiens et d'observer leurs manières et leur langage qui est réellement très curieux. Je dois avouer que si je n'avais pas eu mes cousins comme interprêtes que bien souvent je n'aurais compris un mot de leur conversation, car leur langage est un patois qui ne ressemble à rien que j'aie encore entendu. Il est vrai que je ne suis pas philologue et n'ai jamais un le temps ni l'inclination de faire une étude de leur langage; donc il se peut que dans certains cas ils se servent de vieux termes français qui me sont inconnus. Ainsi les Cadiens se servent des mots bru, besson, dru, falot, chu, de choir, et

d'autres que je passe. M. Fonçin qui était Président de l'Alliance Française et lequel j'ai en l'honneur de rencontrer à Paris en 1913 m'a dit qu'il avait remarqué que les Louisianais se servaient encore de mots et d'expressions tombés en désuétude depuis bien longtemps en France.

Ce qu'il a de curieux c'est le nombre de termes nautiques dont les Cadiens se servent encore. Ainsi ils nomment les véhicules de toutes sortes des embarcations; quand ils partent, ils mettent à la voile; ils naviguent à travers la prairie; ils chavirent quand ils renversent. Ils parlent du roulis et du tangage de leur "embarcation" si le véhicule quelconque n'est pas bien assis sur ses ressorts. Cela doit être eux aussi qui ont nommé île les élévations de terre qui se trouvent dans les prairies avoisinantes comme l'Ile de Jefferson, l'Ile d'Avery, l'Ile de Weeks et l'Ile de Côte Blanche. Ils diront à une personne qui aime à se faire remarquer, à attirer l'attention sur elle-même de "Cesser de piloter son vaisseau."

Cela semble curieux n'est-ce pas au vingtième siècle de trouver des gens qui ne savent la date de la naissance de leur enfant. On les mène à l'église pour les faire baptiser mais le père peut seulement dire que l'enfant est né quand ou récoltait les potirons, les pommes de terre ou le maïs, ou autre légume, fait bien plus important que la naissance d'un bébé. Que pensez-vous

aussi de gens qui ont peur de se servir de glace en été? Ils vous diront pour que l'on puisse parvenir à faire de la glace pendant l'été, il faut que le diable s'en mêle et pour rien au monde ils y toucheraient, même si en cas de maladie un médecin leur ordonnait de s'en servir.

Les Cadiennes quand elles sont jeunes sont très gentilles, même jolies; elles sont fraîches et ont des yeux de gazelles. Mais, elles se marient très jeunes à quinze ou seize ans, elles ont de très grandes familles, s'occupant de tous les soins du ménage de sorte qu'elles se fanent très rapidement. Vour rencontrez souvent des grand'mères de trente-quatre ou trente-cinq ans. Les grandes familles des Acadiens exaspéraient les Anglais comme vous le avez.

Le nom de Gabriel est très commun parmi les hommes, mais il devient souvent Gabe en terme familier; mais je n'ai entendu parler que d'une seule Evangeline, quoique tout le long du Têche on vous montre des chênes ou des cypres sous lesquels Evengeline s'est reposée, à St-Martin l'on vous montre la place où elle a débarqué et même son tombeau, si je ne fais erreur. Je me suis demandé si le nom d'Evangeline n'est pas un nom de fantaisie créé par Longfellow. Le nom de famille le plus commun est Hébert, quand aux autres, ceux qui ne sont pas des Boudreaux sont des Thibodeaux. Voici quel-

ques noms qui vous intéresseront peut-être: Joline Pineau, Francina Cabalo, Orta Patureau, Unifor Buridon, Agalice Prejeau, Lufa Viator, Léoncia Landreneau, Necie Robichaux, Morine La fleur, Ové Cancienne, Alzida Duhon, Alcée Pellafigue, Claphé Langlimais, Yola Vidrine, Elvie Touchet, Erazie Latiolais, Zénor Simonet, Cléophas Primeau, Noéla Brassieux. Ne croyez pas un instant que ce sont des noms inventés, je les ai pris parmi la liste d'elèves d'une de nos écoles en Louisiane.

Je ne veux abuser de votre patience mais je crois que peut-être vous aimeriez à assister à un vrai bal cadien donné sur la butte près de la coulée (petit cours d'eau) ou sur l'île. C'est chose entendue que l'on se réunira tous les samedis pendant l'été chez Fualdes Hébert. Il est un des gros (un personnage), bien à son aise. Sa maison est grande, sa dame (sa femme) jeune et sa mère encore assez active pour prendre soin du souper avec l'aide de quelques-unes de ses parentes, ils sont tous parents plus ou moins proches. Le bal commence de très bonne heure, aussi vous voyez arriver de toutes les directions des couples à cheval, la jeune fille en croupe tenant son cavalier autour de la taille et portant une jupe d'indienne par dessus sa toilette rose, blanche ou bleue, afin de la protéger de la sueur du cheval. D'autres arrivent en voiture, en buggy car les autos n'ont pas en-

core envahi les endroits éloignés des campagnes où les routes sont encore très mauvaises.

Les Hébert, comme les autres, n'ont pas de salon; on a enlevé les meubles de la plus grande chambre à coucher, il y a des chaises tout autour de la pièce. Les lits ont été mis dans un autre appartement qui a alors deux ou trois lits. C'est le "parc à petits." Owen Wister vous parle du parc à petits comme un fait curieux dans le "Virginian." Les jeunes femmes veulent venir s'amuser et n'ont personne avec qui laisser les enfants, on les mène donc au bal et bien vite on les met au lit. Mais je ne crois pas que cela puisse jamais arriver comme dans le "Virginian" que l'on mêle les enfants et trompe les mères, car chacune connaît trop bien ses propres petits.

Sur la galerie il y a des sièges pour les femmes mariées et ceux qui ne dansent pas. Après leur mariage les jeunes femmes ne dansent qu'avec leur époux, leurs frèrs ou leurs cousins. La musique se compose généralement d'un ou deux vieulons (violons) d'un accordéon et d'un tambour de basque. Les jeunes filles s'asseyent sur les chaises d'un côté de la chambre, les jeunes gens se tiennent debout par groupes soit aux portes soit dans un des coins de la chambre, car dès que la danse est terminée les jeunes filles retournent à leur place, les jeunes gens à la leur.

Les Cadiens ne sont pas généralement gais ou bruyants, ils ne sont pas non plus caseurs. Ils resteront silencieux pendant longtemps puis soudainement l'un d'eux dira: "Qu'al bout? (par quoi commencerons-nous la conversation?)

Ecoutons toutefois les conversations des différents groupes. Les hommes, tout en fumant leurs pipes causent des récoltes, du temps, du bétail. L'un dit:—On croit qu'il va pleuter (pleuvoir) demain. Son voisin le reprend et dit:—Il va mouiller (pleuvoir). Un troisième s'empresse d'ajouter. Les deux se dit. Ça sera bon car le désert (champ) est ben sec et il y a trop de mouches catholiques (mouches à boeuf) quand il fait sec.

Un homme se tient à la porte et regarde les danseurs puis dit:—Gardez (regardez) donc le garçon à Félicien faire son faraud (élégant) et son fringant (éveillé) on ne dirait pas qu'il étions mêlé dans une batterie sévère (bataille sérieuse) à ce tantôt (ce matin).

—Comment va la dame à Onézime?

—Ah la pauvre! Al a le respire court (bien malade) al a un gonfle (enflure) aux jambes.

—Dis donc Gabe, quand ta tchoune (truie) aura des petits garde m'en z'un, t'as une belle arace (race).

—Auparavent (avant) de t'en aller, causemoi (parle) un peu de ces gîmes (coqs) qué t'as. On étions toujours après espérer (atten-

dre) la paire que tu nous avions promis.

—Où est Julien?—On l'avions su sur la chinte (chemin) il était après garocher (fouetter) son gaçon qui lui a fait une trompe (dit un mensonge) S'il étions mon garçon on lui casserait la coloquinte (tête) ça fait zir (frémir) tant les enfants sont mauvais à maintenant.

Les femmes causent aussi entre-elles:—Mâame Onéziphore comment sont les mariés?

—Ah pauvre de nous! nom garçon a tiré un mauvais quino (numéro) al a marié (épousé) une Mélazie plaquée (Une paresseuse).

Toutes ses amies de la paindre sincèrement. On s'informe du petit fils de madame Ové. Elle répond fièrement:—Al est petit, mais al peut vous agricher (manager) du bachefoin (un ceréal quelconque).

—Qu'a que vous cousez à présent mâame Jules?

—Ma bru et moi nous sommes t'a coudre des cousis (taies) d'oreiller, des capos (vestons) et des capos d'hiver (pardessus) pour nos hommes. Une autre annonçe qu'elle a acheté du candi pour ses enfants mais "qu'il était ben foutaise" (bien mauvais). Puis on passe les baleuses (danseuses) en revue. On s'entretient de ce qu'elles aiment à se pimper (bichonner) leurs romaines (robes) sont aussi un sujet très intéressant. Tout à coup on entend un enfant qui

crie. Une mère a reconnu la voix de son enfant et s'empresse d'aller lui porter secours.

—Qu'a qu'al a qu'al crie? (qu'a-t-il, qu'il crie).

—Al a qu'al a chu (il est tombé) répond la mère.

—Ça me fait blemzir (trembler) quand on entendions des petits crier.

—Pour qui Erazie est en petit respect? (demi-deuil).

—Par rapport à son petit cousin qu'est mort de jérémiades (crampes) à l'estomac.

—Qu' a que t'a Elphège? T'es malade? T'as pas débougé (remué) de ta place, t'as fait que te galancer (balancer) dans la berce (berceuse).

La soirée s'avance, il est l'heure du souper. Le mère de Fualdes s'en occupe. Elle veut de son mari pour l'aider. On lui dit qu'il est dans la cour. Elle appelle un de ses enfants et lui dit:

—Huche-toi (grimpe) sur le cléon (petite porte) guele à ton père qu'il s'amène (qu'il vienne) qu'il est temps d'agricher (de manger).

Le couvert est mis, chaque malin (jeune homme) accompagne sa maligne (jeune fille) à la salle à manger. Quand elle a fini, un homme debout à la porte crie le nom d'un jeune homme et celui-ci paie vingt-cinq sous le prix du souper de la jeune fille qu'il a accompagnée à la salle à manger. Le souper se compose généralement d'une assiettée de gumbo et de riz et d'une tasse

de café noir. Quelquefois, par vengeance, le jeune homme est assez vilain et ne vient pas réclamer la jeune fille, vous pouvez vous imaginer si cela cause du grabuge.

Les jeunes gens ont dansé plusieurs heures et ont besoin de plus de nourriture qu'une glace et des petits fours. Après les femmes les hommes soupent. On fait peu cas de la prohibition, des bouteilles sont mises sur la table. Quand toute l'assemblée est rassasiée un des musiciens se met debout, joue quelques notes et annonce que le bal est fini. Alors chacun s'empresse de rassembler sa famille et ses effets, de crier à son hôte d'un ton qui semble très aigu—"Je suis parti" (je m'en vais) ou "Je t'en quittealler" (je m'en vais), de grimper dans sa kitrine (voiture) et de mettre à la voile car demain c'est dimanche il faudra se lever de bonne heure pour aller à la messe.

Mesdames, Messieurs, je vous remecie de votre aimable attention, je suis sûre qui si vous parveniez à vous fair inviter à un vrai bal cadien vous en jouiriez autant que moi, mais je vous recommande surtout de ne pas oublier votre interprête.

Marguerite Roman.

A la mémoire d'Edvige Gondon.

La vie qu'est-elle?
Est-ce voler d'une aile
Libre? Non, c'est ici-bas
Répandre bonheur et joie.

Chère petite qui n'es plus
Merci de la joie que ton art a su
Verser en nous maintes fois
Par tes souples doigts.

C'était vivre
De voir ton sourire
C'était richesse
De sentir ta jeunesse.

Tout en ce monde est périssable.
La mort est indispensable,
A tous comme à toi,
Pour savoir le grand: Pourquoi?

Tu as subi l'immuable loi
De Celui où tout s'achève.
Et bientôt—" à l'ombre de l'éternelle croix"
Tu feras encore en nous planer le rêve.

Lucid.

Chant en l'honneur de "Virgile."

Ce n'est pas le tombeau qui prête un nom au mort;
Mais, c'est le mort lui-même, illustre et pathétique,
Qui réhausse le marbe, embellit le décor
D'un nimbre de lauriers et d'un luth poétique.
Ci-gît le doux Virgile, immortel à jamais!
Le suave poète, auteur des Bucoliques;
Berger né sous le chaume, étranger au palais;
Il accorde sa lyre aux doux chants géorgiques.
Il s'inspire avec Pan, des airs du chalumeau,
Pour endormir le gnome et pour charmer les sylphes,
Qui volettent la nuit, autour du bel ormeau,
Où l'art sylvestre a mis en frise ses triglyphes.
La moisson du blé d'or, est le thème des chants,
Qu'accompagnent les vers naïfs des Pastorales,
Où la vie, à travers l'ambiance des champs,
Semble un bouquet de fleurs aux multiples pétales.
La nature est son temple, il y voit tous ses dieux;
La déesse Pomone, ici: Céres la blonde;
Et, Silène et Bacchus hantent aussi ces lieux,
Où Virgile a trouvé, tout le charme du monde!

Sa flute est un roseau dont il aime la voix,
Imite tous les sons, qu'il traduit en Eglogue,
Pour plaire aux pastoureaux; qu'il mène au fond des bois;
Il y met son génie, en touchant mythologue.
Mais plus que fabuliste, il fut, il est l'auteur
De l'Enéide épique, une oeuvre de génie;
Chère à l'esprit latin, monument de grandeur!
Dont chaque pierre porte un nom, une effigie.
Pas de front sans lauriers, pas de tombeau sans pleurs;
If faut se souvenir, éveille-toi "Mantoue"!
Virgile te demande encore, quelques fleurs,
Afin que le présent, au long passé se noue.

Madame Roche Lauve Sheldon.

Sonnet

FRANCE! FILLE DE "DIEU"!

France! fille de "Dieu"! Terre de Saint Louis,
Tu reçus le baptême aux marches du parvis;
Tu défendis la Croix avec ta fine lame,
Pour immortaliser la beauté de ton âme!
C'est le souffle divin, planant sur ton pays,
Qui fit croître ton blé, refleurir tes beaux lys;
C'est ta foi lumineuse éclairant l'oriflamme,
Qui te fit belle et sainte—O France! elle t'acclame!
Aux deux pôles du monde où tu plantas ta croix,
Aux plus lointains déserts, dans le palais des rois:
O France! c'est bien toi la civilisatrice ! ! !
Ta mission chrétienne est un phare éclatant!
De science et de vie—et, ton Verbe est un chant!
De tout progrès humain tu fus l'inspiratrice ! ! !

Madame Roche Lauve Sheldon.

ATHENEE LOUISIANAIS.

(Groupe de l'Alliance Française.)

Concours de 1925.

PROGRAMME

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

RONSARD

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er octobre 1925 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de $25.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne de race blanche résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits en langue française aussi lisiblement que possible, ou dactylographiés sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artisque.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé à cette fête et les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 422 Canal-Commercial Bldg., Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire perpétuel,

LIONEL C. DUREL.